Partie 1 Impôt des personnes physiques

Chapitre 1	
Contribuables relevant de l'impôt des personnes physiques	>
l. Personnes visées	
A. Règle générale	

I. Personnes visées	23
A. Règle générale	23
B. Conjoints et cohabitants légaux	25
 C. Agents publics en poste à l'étranger 1. Personnel diplomatique et consulaire belge 2. Autres fonctionnaires belges à l'étranger 3. Personnel belge de certaines institutions internationales 	26 26 26 27
D. Double résidence	27
II. Personnes exclues	28
A. Personnel diplomatique et consulaire étranger	28
B. Autres fonctionnaires étrangers	28
C. Personnel d'organisations internationales	29
D. Cadres étrangers	29
E Demandeurs d'asile	31
III. Fin de l'assujettissement	31

Chapitre 2

B. Décès

A. Départ à l'étranger

Caractéristiques et assiette de l'impôt des personnes physiques

31

32

de i	impôt des personnes physiques	
Sect	tion 1 - Caractéristiques de l'IPP	33
₹.	Annalité de l'impôt	33
2.	Exercice d'imposition – période imposable	33
3.	Cumul des revenus	35
4.	Progressivité de l'impôt	35
5.	Subjectivité de l'impôt	35
6.	imposition des conjoints et de leurs	
	entants	35
7.	Personnes à charge	39
	a. Personnes visées	39
	b. Conditions	40
	c. Prise en charge des enfants lorsque	
	les parents ne sont pas/plus mariés	
	ou cohabitants légaux	47
	d. Coparenté fiscale	48
	e. Transfert de personnes à charge	50
8.	Handicap	50
Ω	Torry d'imposition	E 1

Section 2 - Assiette de l'IPP	52
1. Principe	52
Catégories de revenus	52
Ensemble des revenus nets Revenu mondial	54 54
4. Hoveria mondial	04
Chapitre 3	
Revenus du patrimoine immobilier	
Section 1 - Généralités	55
I. Notion de bien immobilier	55
II. Revenu cadastral	56
1. Revenu cadastral de base (non indexé)	56
a. Attribution ou révision b. Fixation du montant	56 57
c. Communication	58
d. Contestation 2. Indexation	59 59
Réduction temporaire pour improductivité	60
Section 2 - Précompte immobilier	61
I. Principes	61
II. Région wallonne	63
A. Taux et établissement de l'impôt	63
B. Réductions et exonérations	63
Principes et procédure	63
a. Réductions b. Exonérations	63 64
Logements modestes	64
 Charge de famille, handicapé, invalide de guerre 	65
Rénovation passive	66
5. Inoccupation, improductivité ou	ee.
destruction 6. Immeubles affectés à certaines missions	66
à but non lucratif	67
Matériel et outillage Soutien aux entreprises et à l'expansion	69
économique	70
9. Immeubles d'États étrangers	70
10. Domaines nationaux 11. Réserves naturelles	70 71
12. Quartiers nouveaux	71
C. Réclamations et recours	71
III. Région flamande	72
A. Taux et établissement de l'impôt	72
B. Réductions et exonérations	73
1. Principes	73
a. Réductionsb. Exonérations	73 73
Logements modestes	74
3. Ménage avec enfants ou handicapés	74

4. Handicapés ou invalides de guerre

5. Bâtiments économes en énergie

75

 Inoccupation, improductivité ou destruction Personnes morales Immeubles affectés à certaines missions à but non lucratif Matériel et outillage Rénovation et démolition/reconstruction Immeubles d'États étrangers Domaines nationaux Monuments protégés Réserves naturelles Organisations de jeunesse Réclamations et recours 	76 77 79 80 81 82 82 82 82 83	
IV. Région bruxelloise	83	
A. Taux et établissement de l'impôt	83	
 B. Réductions et exonérations Principes et procédure a. Réductions b. Exonérations Logements modestes Charge de famille, handicapé, invalide de guerre Primes de 120 € Matériel et outillage Immeubles affectés à certaines missions à but non lucratif Soutien aux entreprises et à l'expansion économique Immeubles classés Immeubles d'États étrangers ou d'organisations internationales Domaines nationaux 	84 84 84 85 85 86 87 87 87 90 90	
C. Réclamations et recours	91	
Section 3 - Régime fiscal des biens immobiliers	92	
I. Habitation propre	93	
 A. Notion d'habitation propre 1. Règle générale 2. Habitation propre inoccupée 3. Plusieurs habitations 4. Schéma récapitulatif B. Revenu imposable 	93 93 94 96 96	
C. Avantages fiscaux liés aux emprunts 1. Bonus logement régional a. Principe b. Montant c. Conditions 2. Chèque habitat a. Conditions b. Avantage 3. Bonus logement intégré flamand a. Conditions b. Avantage 4. Réduction régionale pour intérêts ordinaires a. Conditions b. Montant		, 3 1 4 7 9 0

 Réduction régionale pour épargne à long terme 	113 113
a. Conditions b. Montant	114
Réduction régionale pour intérets complémentaires	116
Réduction régionale pour épargne logement	117
8. Réduction de 12,5 %	119
o Tableau récapitulatif	119
10. Perte du caractère « propre » ou « unique » de l'habitation	124
D. Autres avantages fiscaux	124
Entretien et restauration de monuments et sites classés	124
Réduction d'impôt pour les dépenses relatives à l'isolation du toit	126
a. Généralités	126 126
b. Conditions	128
c. Avantage fiscal3. Rénovation d'habitations situées dans	
une zone d'action positive	128
des grandes villes	
II. Immeuble affecté à des activités professionnelles	129
A. Affectation par le contribuable	129
B. Affectation par un tiers locataire	130
1. Principe	130
Requalification	131
III. Immeubles loués et résidences secondaires	133
A. Revenu imposable	133
B. Avantages fiscaux	133 133
Bonus logement fédéral Réduction fédérale pour épargne	133
logement 3. Réduction fédérale pour épargne	
à long terme	134
Déduction fédérale pour intérêts ordinaires Déduction fédérale pour intérêts	135
 Déduction federale pour liftérets complémentaires 	136
6 Ronus logement flamand	136
Dépenses de rénovation d'habitations données en location à un loyer modéré	137
Autres dépenses donnant droit à un avantage fiscal	137
IV. Immeubles situés à l'étranger	138
V. Immeubles non bâtis	140
VI. Matériel et outillage	140
VII. Immeubles affectés à certaines missions sans but lucratif	140
VIII. Emphytéose, superficie, leasing	140
IX. Usufruit	142
X. Revenus de la cession de bail et de	142
la sous-location	

XI. Revenus lié	S	aι
et aux équipen	ne	nt

- A. Supports publicitai
- B. Équipements de té

Section 4 - Revenu immobiliers

- L Plus-values immo
- A. Plus-values dans le normale du patrimo
 - 1. Pègle générale
 - 2. Plus-values rap

 - a. Principe b. Conditions c. Debiteur

 - d. Base d'imposi
 - e Taux
 - i Perses déducti
- E. Plus-values de spé
- C. Recapitulatif
- II. Pientes viageres
- 4. Pierrie payee par u pas le bien acquis
- 5. Reme payée par u we emecise

Chaptre 4

Revenus du patri

Section 1 - Général

Section 2 - Dividen

- a ference cees
 - ". Averages etta
 - 2 Percousemen I BITTOSISCIT
 - 3. Bone de liquida
 - 4 meta edak
 - S. Sames distrib discersions re-
- E Papra faca
 - 7. 874QXX588QF
 - 2 Women Smoo
 - 3 Cementariation of SHORTORS
 - 4. Woos on certer
- - 2. Dividendes attri

XI. Revenus liés aux supports publicitaires et aux équipements de téléphonie mobile	143	Dividendes prélevés sur la réserve de liquidation	167
A. Supports publicitaires	143	Régime transitoire : dividendes distribués et immédiatement incorporés au capital	
B. Équipements de téléphonie mobile	144	(régime de la « liquidation interne ») 5. Bonis de liquidation alloués ou attribués	168
Section 4 - Revenus de la vente de biens		jusqu'au 30 septembre 2014	172
immobiliers	144	D. Dividendes exonérés	173
I. Plus-values immobilières	144	Section 3 - Intérêts	174
A. Plus-values dans le cadre de la gestion		A. Revenus visés	174
normale du patrimoine privé	144	Intérêts au sens strict	174
 Règle générale 	144	a. Généralités b. Comptes à terme et comptes à vue	174 175
Plus-values rapides	147	c. Titres à revenus fixes	175
a. Principe	147	d. Certificats fonciers/immobiliers	175 176
b. Conditions c. Débiteur	148 149	e. Prêts d'actions ou parts f. Instruments financiers faisant l'objet	176
d. Base d'imposition	149	d'une convention constitutive de sûreté	
e. Taux	150	réelle	176
f. Pertes déductibles	151	g. Opérations de cession-rétrocession, swaps et options sur dépôts convertibles	176
B. Plus-values de spéculation	151	Contrats de leasing immobilier Contrats d'assurance-vie Branche 21 et	176
C. Récapitulatif	152	Branche 23	177
II. Rentes viagères ou temporaires	153	Bonis de rachat ou de liquidation des sicaf à rendement fixe	177
A. Rente payée par un particulier qui n'affecte pas le bien acquis à son entreprise	153	5. Composante « intérêts » des revenus de fonds obligataires de capitalisation – « taxe sur l'épargne »	178
B. Rente payée par une personne morale ou une entreprise	153	Versements des fonds communs de placement	178
'		B. Régime d'imposition	179
		Nature des revenus	179
Chapitre 4		Moment d'imposabilité	179
Revenus du patrimoine mobilier		3. Détermination du montant net des intérêts4. Mode de perception de l'impôt	180 180
Section 1 - Généralités	156	C. Taux d'imposition	180
Section 2 - Dividendes	156	D. Revenus exonérés 1. Tableau récapitulatif	181 181
A. Revenus visés	156	Exonération de la première tranche des revenus de dépôts d'épargne	182
 Avantages attachés aux actions et parts Remboursements de capital et primes 	157	Exonération des intérêts issus du crowdfunding	183
d'émission	157	Exonération des revenus des contrats	100
3. Bonis de liquidation et de rachat	158	d'assurance-vie Branche 21 et	
4. Intérêts requalifiés	159	Branche 23	184
5. Sommes distribuées à l'occasion		Section 4 - Plus-values mobilières	185
d'opérations requalifiées	162	Couldn't Tido Falaco Modificio	100
B. Régime fiscal	162	A. Tableau récapitulatif	185
1. Imposition	162	B. Plus-values sur actions ou parts	186
Moment d'imposabilité	163	1. Généralités	186
Détermination du montant net des	.00	Plus-values sur participations	
dividendes	163	importantes d'une société résidente	186
4. Mode de perception de l'impôt	164	3. Plus-values sur actions ou parts réalisées en dehors de la gestion normale du	
C. Taux d'imposition	164	patrimoine privé	188
Tableau récapitulatif	164	a. Généralités	188
Tableau recapitulatii Dividendes attribués par une petite société		b. Cas particulier : plus-values internes	189
(apports à partir du 1 ^{er} juillet 2013)	165	 c. Exonération temporaire des plus-values d'échange 	189

 Plus-values réalisées à l'occasion d'un rachat d'actions ou parts propres 	190
C. Plus-values réalisées sur les autres éléments	
du patrimoine mobilier	191
Principe général	191 191
 Régime d'imposition Exonération des plus-values réalisées 	191
dans le cadre de la gestion normale	
du patrimoine privé	191
Section 5 - Revenus de la location, de	
l'affermage, de l'usage et de la concession	193
de biens mobiliers	193
Chapitre 5	
Revenus liés à l'activité professionnelle	,
Treverido nos a radivito professionirens	
Section 1 - Principes	195
I. Revenus visés	195
II. Imposition	197
Section 2 - Bénéfices	198
I. Notion de bénéfice imposable	198
II. Contribuables visés	200
III. Produits et sommes composant	
le bénéfice imposable	201
A. Créances	202
Naissance de la créance	202
Montant a. Principe	203 203
b. Cas particuliers	203
B. Subsides	204
 Subsides en capital 	205
Subsides en intérêts Subsides d'appleitation	207 207
3. Subsides d'exploitation	207
C. Acquisitions d'actifs à un prix favorable	201
D. Indemnités de réparation d'une perte de bénéfices	208
E. Indemnités compensatoires de pertes	
de revenus	210
Indemnité compensatoire	
(Régions wallonne et bruxelloise)	210 211
2. Prime de nuisance (Région flamande)	211
F. Revenus mobiliers et immobiliers à caractère professionnel	212
Principes	212
 Revenus professionnels des biens 	0.15
immobiliers 3. Revenus professionnels des biens	212
Revenus professionnels des biens mobiliers	213
4. Détermination du revenu imposable	214
G. Remboursement de capitaux et extension	0.1.
de l'entreprise	214

H. Ré	munérations de l'entrepreneur	215
1. 2.	Règle générale Avantages de toute nature	215 215
	s-values professionnelles	216
i. riu: 1.	Biens concernés	216
1. 2.	Imposabilité des plus-values	219
۷.		219
	a. Plus-values latentes b. Plus-values exprimées	210
	(mais non réalisées)	219
	c. Plus-values réalisées	219
	d. Tableau récapitulatif	222
3.	Exceptions et régimes particuliers d'imposition	223
	a. Plus-values compensant des	000
	dépréciations admises fiscalement	223 223
	b. Taxation étalée des plus-values réalisées	228
	c. Véhicules d'entreprise d. Voitures, voitures mixtes, minibus et	2.2.0
	fausses camionnettes	229
	e. Immobilisations utilisées depuis plus	
	de cinq ans	230
	f. Navires	230
	g. Stocks et commandes en cours d'exécution	230
		231
	antages anormaux ou bénévoles	
	Introduction	231
	Conséquences pour l'entreprise	232
	Conséquences pour le bénéficiaire	233
IV. D	épenses déductibles	233
A. Pr	incipes généraux et conditions	
de	déduction	234
1.	Principes généraux	234
2.	Frais professionnels forfaitaires	234
3.	Conditions générales de déduction	
	des frais professionnels	235
4.	•	007
	de forme	237 237
	a. Règles générales	238
	b. Dépenses viséesc. Cas particuliers	240
D D.	rérogatives de l'administration	240
	_	
	égimes particuliers	241
	Cotisations sociales	243
2.		243
	des travailleurs	243
	a. Rémunérationsb. Charges sociales	246
	c. Avantages sociaux	247
	d. Chèques-repas, chèques-sport/culture	
	et éco-chèques	250
	e. Contributions patronales extralégales :	252
	pension, décès f, Pensions, rentes et allocations en	2.02
	tenant lieu	254
	g. Contributions patronales extralégales :	
	soins de santé, incapacité	257
	h. Plan PC privé i. Avantages non récurrents liés aux résultats	259 259
	j. Participation des travailleurs et primes	_00
	bénéficiaires	260
	k. Frais de déplacement domicile-lieu	004
	de travail	261

-1.	Transport collecti
	personnel

3. Remboursement of à l'employeur

a. Généralités

b. Indemnités fixée accordé aux fon c. Déductibilité

4. Véhicules

a. Principes

b. Voitures

c. Autres véhicules 5. Frais de représen

6. Publicité

7. Frais de formation a. Formation du co b. Formation du pe

8. Impôts, taxes et p

9. Intérêts

10. Sanctions et dédo

11. Libéralités 12. Immobilier

a. Généralités b. Couts spécifique c. Cas particuliers 13. Bénéficiaire soum privilégié

14. Dépenses diverse

V. Amortissements

4. Principes

B. Immobilisations corpo

7. Armuité déductible a. Montant de l'anni

D. Première et derri c Amorassements

Ou pourcentage c. Valeur amortissal Application aux bil

Cas particuliers

a usutur er rue-pr

D. Leasing C. Emphydeose et sk

d. Biens acquis en : 1. Travaux dans des Expédients, manou d'amonissement

I immobilisators noon

7. Payme perera

2 400/0000 BA DE

a commercia e

SE-EXCLUETET 4: Œwes audovsi

E For I wasteren

A PERSON DESIGNATION

Conditions

Continues and

	. Transport collectif des membres du	262	VII. Provisions pour risques et charges	314
3.	personnel Remboursement de frais propres		A. Conditions et durée	314
	à l'employeur a. Généralités	263 263	B. Précisions particulières .	315
	b. Indemnités fixées d'après le montant accordé aux fonctionnaires	264	VIII. Moins-values professionnelles	317
.e	c. Déductibilité Véhicules	267 267	A. Moins-values sur éléments de passif	317
	a. Principes	267	B. Moins-values sur éléments d'actif	318
	b. Voitures	268	Règle générale	318
=	c. Autres véhicules	272 273	2. Montant	318
	Frais de représentation	273 276		310
£. 7	. Publicité . Frais de formation	278	Voitures, voitures mixtes, minibus et fausses camionnettes	318
	a. Formation du contribuable	278	IV Davina nyafanaiannallan	040
	5. Formation du personnel	278	IX. Pertes professionnelles	319
8	• •	279	A. Déductibilité	319
9	lintérêts	280	,	
7	 Sanctions et dédommagements 	281	B. Revenus sur lesquels la perte est imputable	320
	1. Libéralités	283	Revenus professionnels	320
7.	2. Immobilier	283	2. Revenus du conjoint	321
	a. Généralités	283	•	
	b. Coùts spécifiques	283	C. Prises en charge de pertes par le dirigeant	
-	c. Cas particuliers	284	de la société	321
	3. පිරෙම්ට්බේණ soumis à un régime fiscal සහම්වූම්	285	X. Déduction pour investissement	322
,et	4 Depenses diverses	286	1. Généralités	322
%. A	mortissements	290	2. Investissements concernés	322
A. F	tincipes	290	3. Investissements spécifiques – déduction majorée	325
= *	recollisations corporelles	291	a. Déduction majorée unique	325
	Annuire déductible	291	b. Déduction majorée étalée	325
	a Montant de l'annuité	291	c. Report	326
	Première et dernière annuités	294	d. Formalités complémentaires	326
	Amoriassements exceptionnels et révision	201	Autres investissements – déduction	
	du pourcentage	295	pour investissement ordinaire	327
	d. Waleur amortissable	296	a. Déduction ordinaire unique	327
2		296	b. Déduction ordinaire étalée	327
-	Cas particuliers	300	5. Condition d'affectation	328
	a. Usumuk et nue-propriété b. Leasino	300 301	XI. Imposition	329
	c. Emphyseose et superficie	302		
	a. Biens acquis en viager	302	Section 3 - Profits	329
*	Travalux dans des biens loués Travalux dans des biens loués	303	I. Contribuables et revenus visés	329
-14800	Excédents, manquants et reprises d'amorassement	303		
C 3	mocaiisations incorporelles	303	A. Contribuables percevant des profits	329
Air-	- Reame général	304	B. Revenus visés	330
*	Accilication aux biens concernés	304	O Managar dilinan anala ilita	004
7	Cas particuliers	306	C. Moment d'imposabilité	331
	೬ ಗಾesassements en recherche et		II. Montants déductibles	332
	développement	306	A Bringings	332
	Eurres audiovisuelles	307	A. Principes	332
12.7	TRIS BODESSOMES	307	B. Cotisations sociales	332
Comment of the commen	rais d'etablissement	308	C. Frais professionnels	332
WA. 3	Reductions de valeur	308	Frais professionnels réels	332
4. 7	legie genérale	309	Frais professionnels forfaitaires	333
	reances douteuses	311	E. Déduction de pertes, rémunération et attribution au conjoint aidant	333
w.	Conditions	312	•	000
4	Duree de l'exonération	313	III. Régimes particuliers	334

Section 4 - Rémunérations	335
I. Contribuables et revenus visés	335
A. Principe	335
B. Rémunérations proprement dites	335
1. Généralités	335
Cas particuliers	337
C. Avantages de toute nature	341
Revenus et contribuables visés	341
Montant imposable : règles générales	342
Avantages forfaitaires et autres cas particuliers	344
a. Mise à disposition gratuite d'une voiture	344
de société b. Allocation de mobilité (« cash for car »)	346
c. Mise à disposition gratuite d'un vélo	
de société	349
d. Mise à disposition gratuite d'un bien	350
immobilier e. Chauffage, électricité et eau	353
f. Matériel informatique et Internet	353
g. Plan PC privé	355 356
h. Emprunts à taux zéro ou réduit	359
Options sur actions (« stock-options ») Acquisition d'actions de l'employeur	361
k. Manifestations sportives, congrès,	500
vovages	362 363
I. Personnel de maison	364
m. Repas gratuits 4. Avantages sociaux exonérés	364
a. Biens produits par l'employeur	366
D. Rémunération des dirigeants d'entreprise	366
Notion de dirigeant d'entreprise	366
2. Rémunérations	368 368
a. Règles générales	368
b. Sommes visées c. Exceptions	369
E. Rémunération et attribution au conjoint	
aidant	370
 Conjoint aidant sans activité 	370
professionnelle propre	370
a. Généralités b. Attribution d'une rémunération	371
Conjoint aidant ayant une activité	
professionnelle propre	372
a. Généralités	372 372
b. Attribution d'une quote-part	372
II. Montants déductibles	
III. Imposition	373
IV. Remboursement de frais propres à l'employeur ou à la société	374
Section 5 - Revenus postérieurs ou liés à l'arrêt d'une activité professionnelle	375
I. Au moment de la cessation de l'activi	té 375
A. Indemnités de fin du contrat de travail	375

		070
1	B. Plus-values de cessation	376
	 Règles générales 	376
	Cessation réelle de l'activité .	377
	a. Immobilisations corporelles ou financières	377 378
-	b. Immobilisations incorporelles3. Poursuite de l'activité sous une autre	3/0
		379
ļ	forme a. Poursuite de l'activité par un proche	379
	b. Apport en société	380
	II. Après la cessation de l'activité	380
	A. Bénéfices et profits d'une activité professionnelle antérieure	380
	B. Rémunérations d'une activité professionnelle antérieure	381
,	Section 6 - Versements anticipés	382
,	I. Généralités	382
3		
3	II. Versements permettant d'éviter	382
5	la majoration	302
9	III. Bonification	385
1	Section 7 - Régimes d'imposition	
2	spécifiques des revenus d'une activite	222
3	accessoire ou professionnelle	386
4	I. Droits d'auteur et droits voisins	386
6		386
66	 Généralités Régime d'imposition 	387
66		389
88	II. Revenus de l'économie collaborative	389
68 68	1. Généralités	389
59	2. Champ d'application	390
	3. Régime d'imposition	550
70	III. Revenus de services occasionnels	
	entre citoyens	392
70	1. Généralités	392
70 71	Champ d'application	392
	3. Régime d'imposition	393
372	IV. Indemnités provenant de travail	
372 372	associatif	394
	1. Généralités	394
372	2. Champ d'application	394
373	3. Régime d'imposition	396
374	V. Indemnités pour travail bénévole	396
J, T	VI. Sportifs professionnels	397
375	VII. Arbitres et entraîneurs	398
375	VIII. Savants, écrivains et artistes	398
375	IX. Chercheurs	399

Cha	pitre	6	

Pensions et reven

Section 1 - Pensions

- I. Pensions légales
- II. Engagements col (assurances groupe
- A. Généralités
 - 1. Notions
- 2. Cas particuliers
- B. Cotisations sociales
- C. Imposition
 - Généralités
 - 2. Primes
 - a. Primes versées
 - b. Primes versées 3. Versement sous
 - 4. Versement sous
 - a. Rente prévue p
 - b. Capital conver
 - 5. Avance ou garar immobilier
- III. Engagement indiv
- A. Généralités
- B. EIP externe
- 1. Principes
- 2. Régime fiscal
- a. Primes versées b. Primes versées
- c. Versement sou
- d. Versement sou 3. Schéma récapite
 - postérieurs au 1
- C EP interne
- 7 Promesse de pe
- 2 Assurance dirige
- M. Pension libre cor independants (PLC
- 4. Wersement sous for
- & Wersement sous for
- C Avence
- Convention de pe
 Marcendents (CPT)
- M. Pewerus de l'épa
- A Apartus vises
- & Proces Stock
- C. Propertier
 - . Rege gererae

 - 2. Car dencared
 - A Texas aur Hosey

\$5800000 JEST